

L'Office sera le dépositaire des politiques ministérielles sur toutes les questions concernant le désarmement ainsi que l'organisme auquel devront s'adresser ceux et celles du secteur privé qui s'intéressent à la question. La décision reflète l'opinion du gouvernement selon laquelle les négociations en sont à une étape critique et le Canada doit tout mettre en oeuvre dans la mesure du possible, pour contribuer à leur succès.